

Montréal, le 29 janvier 2016

À Madame Dominique Anglade  
Députée dans Saint-Henri – Sainte-Anne  
Parti libéral du Québec  
Bureau de circonscription  
3269, rue Saint-Jacques  
Montréal (Québec) H4C 1G8

**Objet : Dépassements nécessaires face à l'exploitation de nos ressources naturelles**

Madame Anglade,

Comme citoyenne québécoise, je considère que toute question se rapportant au territoire et à l'exploitation des ressources naturelles me concerne, puisque nos milieux de vie sont interreliés et interdépendants. Et en matière d'environnement, les décisions prises récemment par le gouvernement dont vous faites partie me laissent pour le moins perplexe. Elles ne semblent pas tenir compte de ces interrelations, pas plus que l'urgence de transformer nos façons de vivre et de produire.

Il y a quelques semaines, j'ai appris que le gouvernement actuel du Québec a approuvé le projet minier proposé par la compagnie Ariane Phosphate dans la région du Saguenay sans détenir « toutes les informations écologiques, sociales et économiques nécessaires à sa prise de décision »<sup>1</sup>. Aujourd'hui, on annonce que l'entreprise Suncor Énergie se voit attribuer plus d'un million de dollars de fonds publics par l'entremise du programme ÉcoPerformance.

Madame Anglade, nos ressources naturelles jouent un rôle essentiel dans le maintien et le foisonnement de la vie sur cette planète. Voilà pourquoi elles sont précieuses. À l'heure des changements climatiques auxquels le gouvernement semble attribuer peu d'importance (comme en fait foi sa participation à la mollesse de l'accord de la COP21), il est plus que jamais nécessaire d'agir dans le respect de nos milieux de vie et de leur biodiversité. La situation actuelle exige que nous soyons responsables, et cela n'a rien à voir, par exemple, avec l'octroi de fonds publics à des compagnies pétrolières qui, selon votre groupe de dirigeants, « sont de plus en plus soucieuses de faire de bons choix »<sup>2</sup>. Être responsable appelle à une remise en question de nos façons de penser, de nos modes de vie et de nos infrastructures. Et cette démarche implique notamment de réduire de manière importante l'exploitation et l'utilisation de combustibles fossiles.

Dans cette perspective, Madame Anglade, voici les actions que j'aimerais que vous posiez :

- 1) Je vous demande de vous opposer au projet Oléoduc Énergie Est proposé par TransCanada en vous ralliant sur ce point aux déclarations de Monsieur Denis Coderre, maire de Montréal : « Le projet de la compagnie TransCanada comporte des risques importants pour notre environnement et trop peu de retombées pour notre économie. Ce projet ne respecte pas, non plus, le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) puisqu'il traverse des bois, des milieux humides et la zone agricole. Le projet Oléoduc Énergie Est n'obtient pas la note de passage du point de vue économique, social, environnemental et de la sécurité

---

<sup>1</sup> Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Août 2015. *Rapport 317*, p.156

<sup>2</sup> Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec. 15 janvier 2016. *Robert Poëti annonce l'attribution de plus de 2,2 M\$ en efficacité énergétique dans la région de Montréal*. In *Actualités*. En ligne. <<http://www.efficaciteenergetique.gouv.qc.ca>>.

publique. »<sup>3</sup> Cette position est d'ailleurs partagée par le Caucus iroquois, qui s'oppose au projet « au nom de la protection de nos territoires, de nos peuples et de nos cultures contre les risques majeurs que pose ce projet dangereux »<sup>4</sup>.

- 2) Dans la foulée, je vous demande de vous opposer à l'exploitation des sables bitumineux au Canada. Il s'agit d'une activité absolument dévastatrice pour l'environnement et, de surcroît, peu profitable d'un point de vue économique<sup>5</sup>. Localement, l'arrêt d'une telle activité réduirait le transport ferroviaire de matières dangereuses dans Pointe-Saint-Charles et les environs. En effet, cela engendre des risques majeurs quant à la sécurité des résidentEs<sup>6</sup>, enjeu préoccupant, puisqu'il concerne la vie et la santé de centaines de personnes dans la circonscription où vous avez été élue.
- 3) Quant au programme de la compagnie Ariane Phosphate, je vous demande de faire pression avec votre collègue responsable du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour que le projet minier au Saguenay soit réévalué en considérant les quatre requêtes contenues à ce sujet dans le décret de la Fondation Rivières<sup>7</sup>, notamment en ce qui concerne l'étude des impacts environnementaux sur la rivière Manouane.

En vous rappelant que votre rôle en est un de représentation, je vous remercie de prendre cet avis en considération.

Veuillez agréer, Madame Anglade, l'expression de mes sentiments les meilleurs,



Julie Sarrazin  
2024, rue Coleraine  
Montréal (Québec) H3K 1S1

- c. c. Caucus Iroquois  
Madame Gabrielle Lemieux, membre du Parti Québécois  
Madame Marie-Eve Rancourt, membre de Québec solidaire  
Madame Sharon Sweeney, membre du Parti vert du Québec  
Monsieur Alain Saladzius, président de la Fondation Rivières  
Monsieur Denis Coderre, maire de Montréal  
Monsieur Laurent Thibeault, maire de Sainte-Rose-du-Nord  
Monsieur Louis-Philippe Boulanger, membre de la Coalition Avenir Québec  
Monsieur Luc Lefebvre, membre d'Option nationale  
Monsieur Philippe Couillard, premier ministre

---

<sup>3</sup> Communauté métropolitaine de Montréal. 21 janvier 2016. *Oléoduc Énergie Est de TransCanada : la CMM s'oppose au projet*. In *Actualités*. En ligne. <<http://cmm.qc.ca>>.

<sup>4</sup> Le Devoir. 28 janvier 2016. *Énergie Est : Le Caucus iroquois vient grossir les rangs de l'opposition au projet*. In *Environnement*. En ligne. <<http://www.ledevoir.com>>.

<sup>5</sup> The Goodman Group, Ltd. Janvier 2014. *Transport et traitement du pétrole brut des sables bitumineux au Québec : enjeux économiques*.

<sup>6</sup> Éric Audet. 20 août 2013. *Transport par train des matières dangereuses : L'Arrondissement du Sud-Ouest prend des initiatives*. En ligne. <<http://actiongardien.org/node/1615>>.

<sup>7</sup> Fondation Rivières. 11 décembre 2015. *Décret concernant la mine d'apatite Ariane Phosphate*. In *Actions – Mobilisation*. En ligne. <<http://fondationrivieres.org>>.